

Relevé de décisions

Conseil de l'école du 25 novembre 2016

Au cours de sa séance du 25 novembre 2016, le conseil de l'école a

● entendu des informations sur :

- la composition du conseil avec l'accueil de deux nouveaux membres : M. BIZIERE et Mme BARRUE

- la politique des emplois avec deux postes d'enseignants-chercheurs gelés qui seront compensés en 2017/18 par des recrutements d'ATER, d'enseignant contractuel ou de vacations

- la réforme de la certification ASH, avec la création d'une nouvelle certification, le CAPPEI (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive)

- le corps unique des psychologues de l'éducation nationale

- la pré-professionalisation en licence avec la mise en place d'un groupe de travail interuniversitaire

- la rencontre prévue avec Yves Durand, président du comité de suivi de la loi pour la refondation de l'école, le 1^{er} décembre 2016

- l'UE Langue non compensable

- les capacités d'accueil et la sélection en M1 MEEF, avec le projet de loi en discussion au Parlement

● émis un avis favorable sur :

- le procès-verbal CE 2016-04 du 23 septembre 2016 (Abstention : 4 – Pour : 11)

- la candidature de Mme RIOU-AZOU comme responsable du pôle Ouest (Unanimité – Pour : 15)

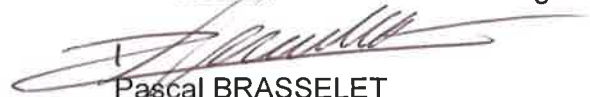
- le cadrage du futur M1 MEEF après étude des amendements proposés par les parcours (Unanimité – Pour : 15)

- le document d'orientation politique et budgétaire (Unanimité – Pour : 15)

- le budget initial 2017 (Unanimité – Pour : 15)

- la liste de chargés d'enseignement vacataires (Unanimité – Pour : 15)

Le directeur de l'ESPE de Bretagne



Pascal BRASSELET